

LA UNE Performance et inclusion

La liberté et la beauté, l'égalité et la parité, la fraternité et la sororité, et surtout l'inclusivité... Après les Jeux, les Jeux continuent avec les Paralympiques 2024, qui se dérouleront du 28 août au 8 septembre. Ce sera l'occasion pour la France de continuer à briller et de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap. Les Jeux Paralympiques rassembleront 4 400 athlètes, 539 épreuves, 22 sports, 23 disciplines. Cette médiatisation des athlètes paralympiques et de leurs performances est essentielle pour Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, car elle permet d'ouvrir "le champ des possibles aux autres personnes en situation de handicap".

Le combat de Marie-Amélie Le Fur ne s'arrête pas aux Jeux Paralympiques. Elle milite pour que "faire du sport dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap devienne une évidence". Actuellement, seulement "1,4 % des clubs se déclarent en capacité d'accueillir une personne en situation de handicap", et une personne handicapée doit en moyenne parcourir 50 kilomètres pour trouver un club adapté à ses besoins.

[Retrouvez la liste complète des athlètes composant la délégation française pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024.](#)

Vacances organisées pour adultes handicapés : état des lieux et leviers d'amélioration

Dans la continuité de l'enquête administrative conduite par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas, Thierry Leconte et Christophe Itier), à la suite de l'incendie mortel survenu dans un gîte à Wintzenheim, en août 2023, une mission d'évaluation de l'encadrement, de l'organisation et de la qualité des vacances adaptées organisées (VAO) a été lancée. En 2023, les 213 opérateurs VAO agréés ont organisé 5 229 séjours pour plus de 55 000 vacanciers. [Le rapport](#) détaille les caractéristiques des opérateurs, des vacanciers et des séjours qui démontrent toute la richesse et la diversité de ce mode de vacances à destination des adultes handicapés, mais aussi, toutes les difficultés du secteur : recrutement et formation des accompagnateurs, qualité et sécurité des hébergements et des transports, aides financières pour les vacanciers.

*

AIDANTS

Le droit rechargeable à l'AJPA

Depuis 2020, le congé proche aidant peut être indemnisé via l'allocation journalière du congé proche aidant (AJPA). Cette allocation était limitée à 66 jours sur l'ensemble de la carrière professionnelle. La stratégie *Agir pour les aidants*, prévoyait la mise en place d'un droit rechargeable à l'AJPA. Ceci était également inscrit dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024. C'est dans ce cadre qu'un projet de décret visant à "recharger" ce droit pour une nouvelle personne accompagnée a été présenté lors du conseil d'administration de la Cnaf le 2 juillet 2024. L'Unaf s'est inquiétée sur son application, craignant un possible retour en arrière dans la reconnaissance des droits des aidants familiaux. L'Unaf a sollicité le cabinet de la ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées pour obtenir des précisions. [Lire l'article](#).

Un webinaire organisé par la Cnam pour présenter la médiation aidants aidés

Le 4 juillet 2024, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) a organisé un webinaire dédié à la présentation de la médiation entre aidants et aidés. L'Unaf a été conviée pour mettre en valeur ce dispositif qu'elle pilote depuis 2020 en lien avec la CNSA et la Cnaf. Dans 33 départements, les Udaf développent ce projet. Kannika Panot, médiatrice familiale à l'Udaf de la Marne, a illustré l'impact concret et les aspects positifs de la médiation en partageant un exemple de conflit lié à l'accès aux soins qu'elle a accompagné. [Consulter le site médiation aidants aidés.](#)

Succédant à François Lebègue, Daniel Fontaine est devenu le 17 juin 2024, le nouveau Président de l'Udaf de la Marne. Il entend s'inscrire dans la continuité de ses prédécesseurs François et avant lui, Danielle Quantinet pour développer de nouveaux projets dans le champ des possibles, aidé en cela par son Conseil d'Administration et les talents conjugués de la direction générale et des équipes qui l'entourent.



CONSOMMATION

Familles Rurales : l'Observatoire des Prix

Familles Rurales, l'une des principales associations de défense des consommateurs et 1^{er} Mouvement familial, publie, pour la 18^{ème} année consécutive, son Observatoire des prix des fruits et légumes. Il porte sur un panier de 9 fruits et 10 légumes frais, conventionnels et bio et a comme objectif de donner aux consommateurs les clés de lecture pour opérer des choix éclairés particulièrement en cette période où 1 personne sur 2 déclare "renoncer" à certains aliments faute de budget suffisant. *Familles Rurales* demande aux parlementaires et décideurs politiques d'engager un "plan manger sain" pour redonner du pouvoir d'achat, rendre accessible à tous une alimentation saine et ainsi éviter des pathologies coûteuses en dépenses de santé publique. [Le Mouvement propose 6 mesures d'urgence et c'est à lire ici.](#)

Les fruits et légumes moins chers, mais moins achetés. "On a une responsabilité commune à faire que les produits les plus sains pour notre santé soient accessibles à tous", alerte Nadia Ziane, directrice du pôle consommation à *Familles Rurales*. Elle était [l'invitée de Charles Matin le 23 juillet 2024 à 6 h 10 sur RMC et RMC Story, et c'est à écouter ici.](#)

Energie

L'Unaf agit pour les familles auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie. Elle a à ce titre participé le 24 juin 2024 à la réunion de concertation de la CRE avec les associations de consommateurs. Ces échanges ont permis à l'Unaf de faire des propositions pour mieux protéger les familles dans leurs relations entre les familles et les fournisseurs d'énergie. [Ces propositions sont à lire ici.](#)

Les escroqueries et les fraudes aux moyens de paiement en forte hausse en France

Les escroqueries et fraudes aux moyens de paiement connaissent une augmentation rapide sur fond d'évolutions technologiques : le nombre de victimes a augmenté de 64% entre 2016 et 2023 et le préjudice a presque doublé, selon [une étude du Service Statistique du Ministère de l'Intérieur \(SSMSI\)](#). Celle-ci porte aussi sur les infractions connexes et montre au contraire une forte diminution des fraudes aux titres de transports alors que les fraudes aux prestations sociales enregistrent une forte progression.

L'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSPM) veille à s'adapter en permanence à l'évolution technologique. Les grands défis actuels sont la menace quantique, l'intelligence artificielle (avec les possibilités nouvelles de contrefaçons de voix et d'image), l'identité numérique et les méthodes de *scoring*. L'information quantique pourrait permettre aux fraudeurs de demain (à horizon de dix ou vingt ans) de déchiffrer les communications et protocoles électroniques sécurisés. Pour en savoir plus, [lire l'article.](#)



BUDGET DES FAMILLES

L'Unaf participe au Conseil National de Lutte contre l'Exclusion (CNLE)

Nicolas Duvoux, président du CNLE, a présenté le 25 juin 2024 le rapport "[Faire de la transition écologique un levier pour l'inclusion sociale](#)", devant l'assemblée constituée d'universitaires, de personnes en situation de pauvreté, de représentants associatifs et de l'ADEME. Le premier constat est que ce sont les plus précaires et les plus pauvres qui sont les plus impactés par les changements climatiques. Le deuxième constat est que ce sont les plus pauvres qui sont les plus petits contributeurs au dérèglement climatique mais que ce sont aussi eux les plus menacés. Enfin ce sont aussi les plus pauvres et les plus précaires qui n'ont aucune prise pour décarboner leur mode de vie notamment d'hébergement ou d'alimentation. L'avis approuvé par l'Unaf apporte des connaissances partagées inédites, il apporte de nouveaux outils de méthodologie et propose des recommandations, il se veut pragmatique. Toute la question est de savoir comment faire la transition écologique sans aggraver les vulnérabilités. [Lire la synthèse](#).

Observatoire de l'inclusion bancaire

Chaque année, l'Observatoire de l'Inclusion Bancaire (OIB) publie [un rapport riche d'informations](#). Cette année, on peut retenir la hausse de 8% du nombre de dépôts de dossiers de surendettement par rapport en 2022 : 121 617 dossiers ont été déposés. On peut également noter la hausse notable du nombre de personnes bénéficiaires de l'OCF, l'offre spécifique clients fragiles : en 2023, plus d'un million de clients portaient ce type de comptes, soit un quart de plus qu'en 2022. L'Unaf, qui en est membre, y défend sans relâche le renforcement des dispositifs de protection des consommateurs dans la banque de détail, notamment le plafonnement pour tous des frais d'incidents bancaires. [Retrouvez l'analyse de l'Unaf](#).

L'Unaf et le magazine 60 millions de consommateurs lancent un appel à témoignages

Une [enquête nationale sur l'expertise en assurances](#) permettra de donner la parole aux familles sinistrées pour documenter les situations. Par ailleurs, l'Unaf s'associe avec l'Uraf Occitanie pour aller à la rencontre de familles et compléter ces témoignages. Entre 1982 et 2023, le coût des catastrophes naturelles s'est élevé à 56,6 milliards d'euros tous périls confondus et 3,5 millions de sinistres non auto ont été indemnisés. Face à la forte hausse de la sinistralité, les évolutions futures liées au régime légal d'indemnisation des catastrophes naturelles, qui repose en France sur un partenariat public-privé, sont au cœur de l'actualité avec la remise en décembre 2023 du rapport au gouvernement "Adapter le système assurantiel français face à l'évolution des risques climatiques". Du côté des consommateurs et des familles, la loi Baudu de 2021 comporte des dispositions ayant permis d'encadrer les procédures d'indemnisation en cas de dommages liés à une catastrophe naturelle quand un arrêté a été pris par les pouvoirs publics. L'enquête permettra de vérifier si les assureurs respectent ces nouvelles obligations et comment elles se sont répercutées sur le secteur de l'expertise en assurance. [Lire l'article](#).

Comité national permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé

Plusieurs organisations, fédérations et unions se sont réunies le 17 juillet 2024 afin de constituer le Comité national permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé. Dans un moment politique particulièrement incertain, les organisations présentes ont décidé de faire cause commune afin de parler d'une même voix en faveur des millions de personnes vulnérables accompagnées ou accueillies et de leurs aidants, des millions de professionnels et de bénévoles de nos organisations. Plus largement, les participants affirment que l'effectivité des droits pour chaque citoyen à être accompagné, et ce dans tous les territoires, contribue à rendre la société française plus forte, plus unie, meilleure pour toutes et tous. [Lire le communiqué de presse](#) (en téléchargement)

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Des surcoûts inacceptables pour les personnes protégées

Le décret du 2 juillet 2024 et les arrêtés du 4 juillet 2024 fixent les modalités de l'externalisation du contrôle et de l'approbation des comptes rendus de gestion des mesures de protection juridique. Les principales fédérations de mandataires saisissent le Conseil d'Etat pour s'opposer à la privatisation et aux surcoûts inacceptables pour les personnes protégées. L'ANMJPM, la FNAT, l'Unaf et l'Unapei expriment leur profonde préoccupation et leur opposition à ces textes qui font peser des coûts exorbitants sur les personnes les plus vulnérables et qui, de façon risquée, délèguent à des acteurs privés une mission régaliennne. Des coûts excessifs pour les personnes protégées, qui n'épargnent pas les plus précaires d'entre elles. Le coût du contrôle des comptes est en effet mis à la charge des personnes protégées, y compris pour celles qui ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté (50 % des personnes protégées – Ancreai 2017). "Ces coûts viennent dégrader leur situation financière alors que le contrôle relève d'une mission de service public, qui doit rester aux services de la Justice, plutôt que d'alimenter un secteur marchand". [Lire le communiqué de presse](#) (en téléchargement).

Une formation sur le thème du consentement en protection juridique des majeurs

Le 17 octobre 2024, l'Unafor proposera une demi journée de [formation à distance](#) sur le thème du consentement en protection juridique des majeurs. Aurélien Dutier, philosophe spécialiste de l'éthique et Monique Soulard, psychologue clinicienne, aideront à définir ce concept à et à dégager des pistes pour recueillir le consentement d'une personne protégée.



PARENTALITE

Le comité de filière petite enfance prolongé jusqu'à fin 2027

Installé en novembre 2021 pour lutter contre la pénurie de professionnels dans le secteur, le [comité de filière petite enfance](#) est prolongé de trois années supplémentaires, soit jusqu'en décembre 2027. Maintenu à la présidence de ce comité, la Nancéienne Élisabeth Laithier a diffusé la lettre que lui a adressée le 12 juillet 2024 Sarah El Haïry, alors ministre déléguée en charge de l'enfance. [Lire l'article](#).

Protection de l'enfance : l'accueil familial en baisse

Fin 2022, 41% des enfants confiés à l'ASE étaient accueillis en établissement, contre 38% chez une assistante familiale, selon la Drees qui vient de publier [une synthèse des données disponibles sur l'aide sociale à l'enfance](#). Ils étaient 56% à son maximum en 2006 et encore 50% en 2015. Ces données illustrent la hausse du nombre de mesures et des dépenses afférentes depuis 1998, mais aussi la diversité des pratiques entre les départements. Cette évolution est liée aux difficultés de recrutement, alors que la moitié des assistants familiaux avaient 55 ans ou plus en 2021, mais aussi à l'aggravation de la situation de certains jeunes du fait notamment d'un manque de prise en charge en pédopsychiatrie. La [Convention nationale des associations de protection de l'enfance](#) (CNAPE) regrette cette situation.

Accompagnement des parents

Pour mieux accompagner les parents face aux évolutions des réalités familiales, une commission sur la parentalité a été mise en place fin 2023 par la ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles. Intitulée "Pour nos enfants et nos adolescents : soutenir la parentalité", cette commission pluridisciplinaire vise à proposer des actions innovantes pour les parents, à proximité de leur lieu de vie, que ce soit dans leur quartier, en entreprise ou à l'école. Elle procède à des auditions et remettra son rapport final en décembre 2024. L'Unaf a été auditionnée le 16 juillet 2024. [Lire l'article](#).

SERVICES PUBLICS

France Services

La Banque des Territoires a dévoilé le 26 juillet 2024 les résultats de l'appel à manifestation d'intérêt "[Aller vers : en France services](#)" lancé en début d'année, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Une enveloppe de 500.000 euros est mobilisée pour financer des projets "innovants, itinérants et durables", visant à faciliter l'accès des personnes les plus isolées et répondre ainsi à l'enjeu du "dernier kilomètre".

Nos services publics

Nous avons noté dans la dernière édition du Panorama (juin 2024) que plus de 92 % des réclamations reçues par le Défenseur des droits en 2023 concernaient [les droits des usagers des services publics](#). Le collectif [Nos services publics](#) retrace dans [un rapport](#) les transformations des services publics de santé, d'éducation, de transport, de justice et de sécurité, leur fonctionnement et les finances publiques, sur les dix à quarante dernières années. Le collectif a choisi de mettre en évidence les transformations structurantes sur le temps long afin de comprendre l'évolution des besoins de la population (démographie, éducation, épidémiologie...) et d'analyser comment se transforment les modalités de leur prise en charge par la puissance publique. En croisant les regards d'une centaine d'agentes et d'agents de terrain, de chercheuses et de chercheurs, de cadres de l'administration, de citoyennes et de citoyens, le rapport a pour ambition de poser un diagnostic sur les principales évolutions des services publics au cours de ces dernières décennies. Il met en évidence les conséquences d'un décalage croissant entre les besoins sociaux et les moyens des services publics : développement des inégalités, espace grandissant pour le secteur privé, et ruptures avec les agents publics comme avec la population.

Lire par ailleurs [le communiqué du collectif Nos services publics](#) à l'annonce de la proposition faite par le Nouveau Front Populaire de nommer Lucie Castets à Matignon.



EDUCATION

Médiatrice de l'Éducation nationale : une augmentation des demandes en 2023

Le [rapport d'activité de la médiatrice de l'Éducation nationale](#) et de l'enseignement supérieur analyse les saisines que son réseau de médiateurs a reçues en 2023. S'il fait état de la dégradation de la relation entre l'école et les familles, le rapport témoigne également que les médiateurs ont gagné en visibilité.

En 2023, la médiation dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur a connu une forte activité avec la progression du nombre de demandes à un rythme plus rapide que les années précédentes. 20 400 saisines ont été traitées par la médiatrice et 90% des dossiers ont été clôturés avant le 31 décembre 2023.

Les contestations s'expriment désormais non seulement sur la notation mais aussi sur les contenus eux-mêmes. Le rapport retient trois objets de saisines : les contestations portant sur la nature et le fondement même des enseignements, les problématiques liées aux difficultés de mise en œuvre de l'école inclusive et l'accroissement de l'agressivité, verbale ou physique, dans les relations entre les familles et l'école. Des parents réclament à connaître à l'avance le déroulé d'un cours, refusant parfois que leur enfant participe à des activités.

Le contexte 2023 a été marqué par des situations dramatiques que le rapport rappelle "depuis le suicide de plusieurs enfants victimes de harcèlement à l'assassinat de Dominique Bernard, professeur de français poignardé dans son établissement". De fait, les sujets de tensions dans les établissements sont aussi des sujets de société. Le rapport souligne qu'"une culture du rapport de force [...] semble se développer". Cette évolution peut être constatée dès l'école primaire.

Lire l'article : [Une hausse des signalements d'incidents graves dans le milieu scolaire.](#)

Prise en charge des AESH par l'État sur le temps méridien

Une [note de service du ministère de l'Éducation nationale](#) revient sur les conséquences de la loi du 27 mai 2024 qui met à la charge de l'État l'intervention des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) durant la pause méridienne. La note rappelle qu'il revient à l'État de décider du principe et des modalités de l'accompagnement humain des élèves. Ces dernières sont notamment arrêtées en analysant les besoins particuliers de chaque élève sur la base des recommandations émises par les MDPH et de l'expertise des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) ou des pôles d'appui à la scolarité (PAS). Il est important de noter que la famille est associée à l'analyse du besoin et peut exprimer directement auprès du directeur de l'école ou du chef d'établissement une demande d'accompagnement de son enfant sur le temps méridien. [Lire ici les précisions](#) sur les différentes mesures mises en place et les compétences partagées de l'Etat et des collectivités concernées.

Kit pédagogique pour les 7-11 ans, comprendre la corruption à hauteur d'enfants

Dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération Léo Lagrange, initiateur du programme *Les Petits Citoyens*, l'Agence Française Anticorruption (AFA) a publié [deux outils pédagogiques à destination des enfants de 7 à 11 ans](#) afin de les sensibiliser à la notion de corruption. À l'issue de la publication, des ateliers ont été réalisés un peu partout en France. L'un d'eux s'est déroulé sur la commune du Pré-Saint-Gervais en présence d'Isabelle Jégouzo, directrice de l'AFA (en lien : [une animation à la mairie du Pré-Saint Gervais](#)).

"Ensemble, tous protégés sur Internet !"

En novembre 2023, le ministère de l'Éducation nationale et la CNIL ont lancé le concours Trophées des classes "Ensemble, tous protégés sur Internet !", en partenariat avec Radio France, [le collectif Educnum](#), et les établissements scolaires du [dispositif eTwinning](#), déployé par le [réseau Canopé](#). Un lycée professionnel, trois collèges et deux écoles élémentaires ont vu leurs productions numériques récompensées. L'Unaf et [l'association Génération numérique](#) étaient représentées au sein du jury.

TikTok : un contrôleur d'accès selon le Tribunal de l'Union Européenne

Depuis son lancement dans l'UE en 2018, TikTok a réussi à augmenter son nombre d'utilisateurs très rapidement et de manière exponentielle, atteignant en peu de temps la moitié de la taille de Facebook et d'Instagram, ainsi qu'un taux d'engagement particulièrement élevé, en particulier parmi les jeunes utilisateurs qui passaient plus de temps sur TikTok que sur d'autres réseaux sociaux. Le Tribunal, dans son [arrêt rendu du 17 juillet 2024](#), a établi que TikTok, réseau social chinois et propriété de ByteDance, devra se conformer au règlement sur les marchés numériques (DMA) et au règlement sur les services numériques (DSA). [Lire l'article](#).

Loi du 21 mai 2024

Filtre anti-arnaque, blocage rapide des sites pornographiques accessibles aux mineurs, peine de bannissement des réseaux sociaux pour les cyber-harceleurs... Voici quelques-unes des mesures de la loi dite SREN ([loi du 21 mai 2024](#)) pour mieux réguler l'espace numérique et protéger les internautes, notamment les plus jeunes, ainsi que les entreprises. [Lire l'article](#).

JEUNESSE

Action territoriale pour la jeunesse : l'État affiche ses priorités pour 2024/2025

Une très riche directive interministérielle du 11 juillet 2024 précise les priorités de l'État en matière de jeunesse et de sport dans les territoires pour la prochaine rentrée. Il y est question de relancer les projets éducatifs de territoire, de généraliser le Service National Universel et d'accueillir le futur afflux de sportifs dans les clubs. Adressé aux préfets et recteurs d'académies, ce texte annonce un double objectif pour la jeunesse : favoriser l'émancipation et l'engagement des jeunes. Cette ambition passe par le renforcement de la continuité éducative. À cet égard, les projets éducatifs de territoires (PEdT) représentent un "cadre adapté" et leur déploiement "reste une priorité". [Lire la directive](#). [Lire l'article détaillant les mesures](#).

Une adolescence précaire multiplie le risque de pauvreté à l'âge adulte

Les personnes ayant vécu dans une situation de précarité à l'adolescence ont davantage de risque d'être pauvres une fois devenues adultes. Ce fait ne surprendra guère. Une [étude publiée le 22 juillet 2024 par France Stratégie](#) vient mesurer "le poids de la transmission de la pauvreté" en France et proposer "un nouvel éclairage" afin de comprendre "dans quelle mesure faire face à une situation de précarité durant cette période [de l'adolescence] affecte les parcours de vie, et par quels canaux cette précarité peut se transmettre jusqu'à l'âge adulte". Ceci en établissant un indicateur des conditions de vie de l'adolescent (centré sur les restrictions en matière de besoins nutritifs, scolaires et culturels) et en le reliant pour l'âge adulte à l'indicateur désormais traditionnel de "pauvreté en conditions de vie". [Lire l'article](#).

PROTECTION DE L'ENFANCE

Violences faites aux enfants

[On vous explique les violences vicariantes](#), exercées par des pères ou des beaux-pères sur des enfants pour atteindre les mères – 23 juillet

[Les images de violences sexuelles envers les enfants générées avec l'IA se multiplient](#), avertit Europol – 22 juillet

[Les réseaux sociaux interdits aux moins de 13 ans, une loi largement contournée par les enfants](#) (une enquête de l'association Thémis réalisée à Strasbourg) – 22 juillet

*

[Couvre-feux pour mineurs à Béziers et Nice](#) : le Conseil d'Etat confirme le rejet de la demande de suspension – 26 juillet



SANTE

Pour une future stratégie "zéro exposition aux perturbateurs endocriniens"

Les perturbateurs endocriniens (PE) sont des substances chimiques qui, en dérèglant la fonction hormonale des organismes vivants, peuvent affecter la santé humaine (cancers, troubles du neurodéveloppement, infertilité...), parfois sur plusieurs générations. Les PE ont également un impact sur la santé des écosystèmes (faune, biodiversité...). On les retrouve dans de nombreux objets et produits de la vie courante et professionnelle (produits ménagers, détergents, produits phytosanitaires, cosmétiques, aliments, etc.) et, de ce fait, également dans les milieux aquatiques, l'air et les sols. Au terme de six mois d'investigations (près de 300 personnes entendues, déplacements dans plusieurs régions et à Bruxelles...), la mission conjointe de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) dresse [un bilan mitigé de la \(deuxième\) Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens](#) (SNPE2).

Transition énergétique des établissements sanitaires et médico-sociaux

Dans le cadre du Ségur de l'investissement lancé en 2021 (9 Mds€ sur dix ans), un [rapport de l'Inspection générale des affaires sociales](#) analyse la prise en compte des enjeux de transition énergétique des établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que les futurs enjeux liés à cette transition. Il s'inscrit dans le cadre de la feuille de route ministérielle pour accélérer la transition écologique du système de santé présentée en mai 2023. [Lire l'article](#). [Lire les annexes du rapport](#).

Retraitement des dispositifs médicaux à usage unique

Un rapport de l'IGAS précise les modalités possibles de [mise en œuvre de l'expérimentation relative au retraitement des dispositifs médicaux à usage unique](#) (DMUU), prévue par l'article 66 de la Loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2024. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la feuille de route "planification écologique du système de santé" publiée en mai 2023. [Lire l'article](#).

Financer la qualité des soins dans les établissements : redonner du sens aux soignants

Alors que la qualité des soins est au cœur de leur métier, les soignants perçoivent souvent la démarche qualité au sein des établissements de santé comme une contrainte imposée ayant peu de lien avec leur activité de soins. La qualité doit être mesurée au plus près de l'activité de soins, ce qui requiert un suivi régulier des indicateurs qui soient restituables à l'échelle des services ou unités. Le dispositif doit inclure des indicateurs de résultat des soins par pathologie pour les patients, tant du point de vue clinique que du point de vue des patients. Dans un écosystème de la santé fragmenté autour de multiples acteurs, il est important de replacer le levier financier au sein d'une vision stratégique de la qualité : celle-ci doit être transverse à l'ensemble du système de soins (englobant la sécurité, la pertinence et la qualité des pratiques), et portée par une instance nationale de gouvernance de la qualité en santé. Lire [le rapport de l'IGAS](#). [Lire l'article](#).

Prise en charge de l'obésité des enfants / adolescents : l'offre en Grand Est

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est se mobilise pour accompagner et renforcer la coordination des différents acteurs impliqués dans la prise en charge de proximité de l'obésité de l'enfant. Fin 2023, ont été diffusées des fiches départementales faisant état des acteurs engagés. Vous pourrez les retrouver ici, département par département : [Ardennes](#), [Aube](#), [Marne](#), [Haute-Marne](#), [Meurthe-et-Moselle](#), [Meuse](#), [Moselle](#), [Bas-Rhin](#), [Haut-Rhin](#), [Vosges](#). Si votre structure a développé des actions non recensées, une actualisation est en cours et vous pouvez renseigner l'Observatoire régional de la santé (ORS Grand-Est) par le moyen du [questionnaire en lien](#) (jusqu'au 12 août au plus tard). Les fiches actualisées seront disponibles à l'automne 2024. Pour toute question, le courriel de contact : annuaire-surpoids-enfants@ors-ge.org

Mobilisation lors des vagues de chaleur sur JeVeuxAider.gouv.fr

JeVeuxAider.gouv.fr est la plateforme publique du bénévolat, proposée par la Réserve Civique. À ce jour, près de 350 000 bénévoles y sont inscrits, prêts à répondre à ces missions qui couvrent divers domaines tels que la solidarité, l'éducation, la santé, l'environnement, et bien d'autres. En plus des missions régulières proposées par plus de 7 000 associations, collectivités et organisations publiques à travers la France, la plateforme s'engage activement lors des périodes de canicule. Voir la [page dédiée](#) à la mobilisation de bénévoles lors des vagues de chaleur.

Bas-Rhin : candidatez au Conseil Territorial de Santé

Le Conseil Territorial de Santé (CTS) est une instance majeure de la démocratie en santé. Lieu d'expression et de proposition, le CTS vise à faire dialoguer l'ensemble des acteurs de la santé pour mieux cerner les besoins des territoires et pour permettre l'émergence d'une expertise partagée. Membre d'une associations agréée du système de santé active dans le département, candidatez pour [devenir membre du CTS dans le Bas-Rhin](#). En lien le [formulaire de candidature](#) (4 postes de représentants suppléants disponibles).

Autres postes de représentants des usagers à pourvoir dans la région Grand-Est

Le [Centre Hospitalier de Lorquin](#), en direction commune avec le Centre Hospitalier de Jury, est un établissement public de santé, spécialisé en psychiatrie. Il gère également un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) et pilote l'EHPAD de Fénétrange. L'établissement est situé 5, rue du Général de Gaulle 57790 Lorquin. [Des postes de représentants des usagers sont à pourvoir](#). Courriel de contact : veronique.kneib@eps-smetz-jury.fr. [Téléchargez le bulletin de candidature ici](#). Pour en savoir plus sur le mandat de RU en CDU, [rendez-vous ici](#)

L'hôpital [Psypro Metz](#) est une unité d'hospitalisation de jour en psychiatrie spécialisée dans l'accueil, l'évaluation et la prise en charge de la souffrance au travail. Cet établissement, récemment ouvert, est dans l'[attente de nomination de représentants des usagers](#) pour siéger au sein de la Commission Des Usagers (CDU). L'établissement est situé 11 bis rue Saussaie en mi-Terre 57130 à Jouy-aux-Arches. [Téléchargez le bulletin de candidature ici](#).

EN BREF.... MAIS IMPORTANT

✓ **Insécurité et délinquance : les chiffres définitifs pour 2023**

Le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) dresse un panorama détaillé de la délinquance en France en 2023. Pour la première fois, le [bilan définitif](#) est enrichi d'un atlas départemental de la délinquance qui rassemble, dans un même document, les données territoriales de référence sur la délinquance enregistrée en France. [Lire l'article](#).

✓ **Emploi : les critères communs d'orientation des demandeurs**

Les critères communs d'orientation des demandeurs d'emploi ont été arrêtés en réunion plénière du Comité national pour l'emploi le 21 juillet 2024. Coconstruits avec des acteurs départementaux, France Travail ainsi que les missions locales Clls visent à harmoniser les pratiques au plan national ont été c. Ils permettront de déterminer lequel des trois parcours devra être suivi par la personne accompagnée : parcours "professionnel/emploi", "socioprofessionnel/global", et "social/remobilisation". [Lire l'article](#).

La Quadrature du Net dénonce par ailleurs "les expérimentations de profilage algorithmique des personnes sans emploi" au sein de France Travail. Comme ce fut le cas pour la Caisse d'allocations familiales (CAF), c'est pour "lutter contre la fraude" que fut développé le premier algorithme à Pôle Emploi. Les travaux furent lancés dès 2013 dans la foulée de l'officialisation par la CAF de son algorithme de notation des allocataires, elle aussi [dénoncée alors par la Quadrature](#). [Lire l'article de la Quadrature du net et la réponse de France Travail](#).

✓ **Eau, foncier, énergie, emploi : les impacts de la réindustrialisation**

Dans un [document de travail](#) publié le 12 juillet, France Stratégie analyse les impacts en termes de ressources naturelles, de consommation d'énergie et de main d'œuvre de la réindustrialisation de la France, selon les scénarios envisagés. [Lire l'article](#).

✓ **Le Comité économique et social européen et la politique de cohésion**

Les membres du Comité économique et social européen ont adopté une résolution défendant la politique de cohésion, menacée de dilution dans la future Commission européenne. Si, dans son discours d'investiture, Ursula von der Leyen a depuis affirmé son engagement à "défendre une politique de cohésion forte", le Comité européen des régions ne veut pas être payé de mots et invite à "passer aux actes". La Hongrie, qui a fait de cette politique l'une des sept priorités de sa présidence, entend également veiller au grain. [Lire l'article](#).

✓ **Budget : l'UE ouvre une procédure contre la France pour déficit excessif**

L'Union européenne a formellement lancé le 26 juillet 2024 les procédures pour déficits publics excessifs ciblant sept États membres, dont la France. Ces pays ont dépassé l'an dernier la limite de déficits publics fixée à 3% du produit intérieur brut (PIB) par le Pacte de stabilité, qui limite aussi la dette à 60% du PIB. Ils devront prendre des mesures correctrices pour respecter à l'avenir ces règles budgétaires, sous peine de sanctions financières. [Lire l'article](#).

✓ **Territoires : les intercommunalités aspirent au statu quo**

[Une enquête d'intercommunalités de France](#) fait état de la volonté exprimée par une large majorité d'intercommunalités à fiscalité propre de la stabilisation du cadre existant. Et cela tant en ce qui concerne la gouvernance, que l'exercice des compétences intercommunales. Par ailleurs, les intercommunalités interrogées se prononcent négativement sur plusieurs propositions du rapport Woerth qui les concernent. [Lire l'article](#).

✓ **Et encore** : [182 territoires](#) (élus et agents) ont d'ores et déjà bénéficié depuis 2021 d'un [accompagnement formatif](#) pour [construire l'action publique avec les habitants](#) ; [Printemps de la ruralité](#) : Rachida Dati annonce [près de cent millions de subventions](#) ; la [Semaine Bleue](#) (du 30 septembre au 6 octobre 2024) s'organise dès aujourd'hui : faites part de vos projets et initiatives.

L'Unaf, les Udaf et Uraf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945